

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Pour des infos au jour le jour sur le quotidien du ministère et être informés de vos droits !

@cgteducac
CGT Educ administration centrale
@cgteducac
http://cgteducac.fr



Source : Wikimedia Commons

Nos stories ne sont pas toujours à base de petits chats... mais on a plein de choses à dire : **abonnez-vous !**

Des chats sur un tract CGT ? D'abord parce qu'ils sont aussi mignons, un peu moins riches et dénudés que Beyoncé... tout en portant le même message. Le chat reste l'**animal indocile par excellence, qui sait profiter des bons moments de la vie**. Et puis, on ne va pas se mentir, tout le monde aime regarder des images de chats, alors pourquoi s'en priver ?

Pour une administration où il fait bon vivre : **votez CGT !**



AGIR SUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

Élections professionnelles du 1er au 8 décembre 2022
La CGT, toujours à vos côtés !

Fonction publique
UTILITÉ
PUBLIQUE

En 2014 puis 2018, vous avez placé la CGT en tête des élections professionnelles à l'administration centrale. Quand vous êtes en difficulté dans votre travail, c'est vers nous que vous vous tournez. Au niveau national, c'est la CGT qui porte haut et fort vos revendications. **Parce que nous sommes toujours à vos côtés, cette année encore choisissez la CGT !**

Réorganisations : nous voulons de la stabilité !

Chaque nouveau directeur semble vouloir laisser sa marque par une nouvelle réorganisation. Certains services sont "réorganisés" chaque année. Faire de la communication avec les organigrammes, ça suffit ! Nos missions de service public s'exercent sur le temps long, nous avons besoin de stabilité pour les mener à bien. Pourtant c'est simple : les agents font l'activité de ce ministère. **Ce sont eux qui doivent être mis au cœur du processus de décision !**

- Moratoire sur les réorganisations
- Arrêt des consultations bidon lors des réorganisation et réelle prise en compte de l'avis des agents pour tout changement d'organigramme

La campagne continue :
Découvrez nos autres tracts
et nos propositions

Salaires, carrière

Sens du travail

CAP & CCP

Fonction publique
UTILITÉ
PUBLIQUE

Élections professionnelles 2022 : je vote CGT !

Notre liste est à l'image de notre ministère, forte de collègues de toutes les catégories, du chargé d'étude à l'agent technique, du secrétaire à la cheffe de bureau, de la gestionnaire à l'inspecteur général. **Parce que nous sommes toujours à vos côtés, cette année encore choisissez la CGT !**

Liste des candidats CGT

1. Sylvie AEBISCHER - secrétaire générale CGT AC, AAE (A)
2. Jean de LABRUSSE - chargé d'études, DS, AAE (A)
3. Isabelle KORTIAN - présidente AE, AAE (A)
4. Louis LESERRE - secrétaire, DGESIP, SAENES (B)
5. Cécilia KEBAILI - chargée d'études, DREIC, IGE (A)
6. Mickaël RAMACKERS - chef de section, SAAM, AAE (A)
7. Valérie GAUDIN-MERCIER - infographiste, SAAM, Tech (B)
8. Juliette CAILLAudeau - documentaliste, DEPP, IGE (A)
9. Frédéric PINCHON - chef de projet, DNE, enseignant détaché (A)
10. Emmanuelle PREVOST - chargée de mission, DGRI, IGR (A+)
11. Salaura DIDON - chargée d'études, DGRH, AAE (A)

12. Jean-Paul GUILLIEN - technicien vidéo, IH2EF, Tech (B)
13. Maria-Luisa CASTELLANO - gestionnaire, SIES, AAE (A)
14. Philippe AJUELOS - encadrement supérieur, DNE, contractuel (A+)
15. Sarra HEDHLI - chargée d'études, DREIC, AAE (A)
16. Bruno MAQUINGHEN - chauffeur, SAAM, ATRF (C)
17. Lamia HOUFANI - cheffe de bureau, DNE, IGR (A+)
18. Jean-Bernard LIEGEOIS - informaticien, DNE, Tech (B)
19. Patricia DESAINTEJEAN - gestionnaire, DAJ, SAENES (B)
20. Jean SYLVA - agent technique, SAAM, Tech (B)
21. Christine MONTAGNE - rédactrice, DAF, SAENES (B)
22. Philippe SULTAN - inspecteur général, IGESR (A+)



(DR) Flickr mohammedj

La CGT est moteur de la mobilisation pour les salaires et de la lutte contre la souffrance au travail. Mais il nous faut aussi agir au quotidien pour **améliorer nos conditions de travail**. Effectifs, télétravail, temps de travail, déconnexion, locaux, déménagements, chauffage, réorganisations... **Nous méritons mieux... et le service public aussi !**

Télétravail ou le mauvais remake de "En attendant Godot"

Les personnels ont largement démontré pendant la crise sanitaire leur capacité à télétravailler. **La réglementation a d'ailleurs évolué avec le décret de 2020 et l'accord national fonction du 13 juillet 2021**, mais pas la circulaire relative au télétravail à l'administration qui date de 2018 et est complètement caduque. **Deux ans de retard pour mettre à jour les textes, le mépris est insupportable**. Vite un texte local pour garantir la liberté de choix des agents en matière de télétravail !

L'inertie de l'administration sur le télétravail est nationale, c'est l'attente d'un accord national MENJ / MESR / MS qui rallonge tout. **Mais ce retard témoigne malgré tout d'une absence de priorité mise sur le dossier**, notamment parce que les enseignants qui forment l'essentiel des agents du ministère en sont exclus. **Quel mépris pour les administratifs !**

Nouveautés et droits garantis par le décret du 5 mai 2020

- Mise en place des jours flottants
- 3 jours de télétravail possibles par semaine (2 jours de présence sur site obligatoires)
- Possibilité de varier les lieux d'exercice du télétravail
- Reconstitution automatique des protocoles annuels individuels de télétravail
- Mise en place d'une indemnisation des frais de télétravail (2,5€ brut par jour / maximum 220€ par an)
- Droit effectif à la déconnexion
- Equipement à la charge de l'administration

En finir à la déclaration des jours dans Oscare

Kafka sort de ces murs ! Déclarer les jours de télétravail dans un logiciel de congés pour toucher 2,5€ bruts et surcharger l'administration de validations et autres retards, c'est absurde. **La CGT demande l'arrêt de ces déclarations**. Le remboursement des 35€ du pass Navigo se fait désormais sans justificatifs mensuels, on devrait pouvoir y arriver !

Accord national : on y est presque !

Lors du dernier GT national du 10/11, un texte presque abouti a été présenté. Les derniers points de blocages portent sur les personnels des EPLE que l'administration voulait exclure des bénéficiaires de l'accord (et nous nous battons pour les réintégrer !) **Mais rien ne bloque sur les droits des personnels de l'administration centrale.**

Collègues quémandant la signature de leur protocole de télétravail



Source : Wikimedia Commons



(DR) - Pexels Lad Fury

Collègue épuisé
attendant des
créations de postes

Agir pour recréer des postes !

Claude Allègre voulait "dégraisser le mammoth", il a malheureusement été exaucé. **En 24 ans, nous avons perdu 25% de nos effectifs !** En 2022, le ministère a encore supprimé 30 emplois à l'administration centrale. Externalisations, déconcentrations, transferts aux collectivités, nouveaux périmètres ministériels, les raisons de cette baisse d'effectifs sont multiples. Mais elles répondent toutes à **une même idéologie : réduire le nombre d'emplois publics, sans réelle considération pour nos missions.**

Il faut faire face à la réalité : partout les services sont à l'os et les collègues à bout de souffle. Les sous-effectifs sont devenus chroniques, la surcharge de travail entraîne des rythmes effrénés, une dégradation des travaux menés et une perte de sens de nos missions. **La qualité du service public dépend aussi de nos conditions de travail, il faut rouvrir des postes !**

En finir avec les suppressions d'emplois

	Nombre d'emplois à l'administration centrale
1998	4 310
2019	3 282

Source : Bilans sociaux

En finir avec les cabinets de conseil

L'affaire Mc Kinsey a mis en lumière le scandale des cabinets de conseil et leur emprise sur l'appareil d'Etat. Au ministère, **les consultants et autres prestataires prennent de + en + de place** et coûtent des sommes indécentes pour des résultats rarement à la hauteur. **Les compétences existent pourtant en interne !** Il faut rouvrir des postes pour réinternaliser ces missions !

En juin dernier, la CGT recevait la journaliste d'investigation **Caroline Michel-Aguirre** autour de son livre-enquête « **Les infiltrés - L'emprise des cabinets de conseil** ». A l'aide de chiffres et d'entretiens, d'exemples précis, elle retrace un putsch progressif par lequel l'Etat paye pour se dissoudre entre 1,5 et 3 milliards d'euros par an !

Badgeuses, la fausse bonne idée !

Loin de garantir des journées de récupération ou une compensation des dépassements d'horaires, le système des badgeuses est la source d'une **course contre la montre permanente** et de **stress accru** pour les agents. C'est le travail effectué qui compte, pas le décompte des horaires à la minute, surtout avec le développement du télétravail (*ces journées sont toujours exclues des récupérations possibles*). **Les agents ont besoin de confiance**, pas de surveillance !

Réduire le temps de travail, un levier pour mieux-vivre

Se donner les moyens de la déconnexion ! La généralisation du télétravail porte un risque de sursollicitation des agents et de difficulté à décrocher du travail. **Assumons la suspension des serveurs de messagerie sur plages fixes**, nos mails peuvent bien attendre le lendemain !

En finir avec le présentisme ! La valorisation des agents qui travaillent tard est un révélateur des dysfonctionnements de notre administration. **Hyper nuisible à l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle**, le présentisme est d'abord un frein à la carrière des femmes qui trop souvent ont une "double journée" en assumant l'essentiel des tâches du foyer.

Temps de travail nos revendications :

- Charte des temps contraignante encadrant les horaires des réunions
- Droit effectif à la déconnexion par arrêt des serveurs mail sur plage horaire fixe
- Extension des dérogations aux horaires pour jeunes enfants à toute personne à charge (ascendant-es, conjoint-es...)
- Réduction du temps de travail à 32h
- Expérimentation de la semaine de 4 jours



Source : wikimedia commons

Collègue heureux
sachant déconnecter du boulot

Locaux : en finir avec la logique du resserrement permanent !



Source : Flickr farm9

On veut de vrais bureaux,
pas des boîtes de sardines !

Pour des locaux dignes ! 10m2 minimum pour une personne seule, 11m2 par agent dès que les bureaux sont collectifs, c'est la surface dont doit disposer un agent pour travailler dans de bonnes conditions d'après l'INRS. **Appliquons ces recommandations !**

Entasser les agents à 4 par pièce, ça suffit ! Sous la supervision de la direction immobilière de l'Etat, **le SAAM mène une politique offensive de "densification" des locaux.** Tous les derniers réaménagements se font avec des moyennes de 6-7 m2 effectifs de bureau par agent !

Arrêter avec le chantage à la banlieue ! La menace d'une relocalisation hors de Paris plane à chaque déménagement, avec le risque de rallonger les temps de transport. **Nous exigeons la garantie de rester dans Paris intra-muros !**

- 10 m2 effectifs de bureau par agent
- Création de salles de réunions pour répondre aux besoins
- Association réelle des collègues aux aménagements des locaux
- Innover : oui aux salles de convivialité et aux espaces de sieste !

Le spectre du flex-office rôde. Le gouvernement entend profiter de la généralisation du télétravail pour mener une réflexion sur l'occupation des locaux. Autrement dit : **à partir de 3 jours de télétravail le bureau personnel fixe pourrait ne plus être garanti.** C'est donc la mise en place de bureaux nomades partagés pour les télétravailleurs (flex desk) qui se profile. **Pour nous, le refus est absolu, ce serait une perte de repères terrible pour les agents et la mort des collectifs de travail !**

Dutot : vigilance !

L'administration vient d'obtenir un **budget pour financer la rénovation thermique du bâtiment de Dutot.** C'est une bonne nouvelle car la reprise de la façade dont des pans s'effritent nécessite de lourds investissements et la vente du site n'était pas exclue. Les travaux seront lancés en 2025 pour 3 ans et en site inoccupés.

Garantir des locaux temporaires adéquats ! Nous serons vigilants à ce que les locaux dits "tampons" soient situés dans Paris et permettent d'accueillir les 150 collègues du site dans de bonnes conditions, en respectant les spécificités de leurs métiers (formation, informatique, serveurs...) et donnant accès à une restauration collective de qualité.

Batailler pour choisir l'aménagement du site ! L'administration annonce des travaux de façade, d'isolation et la rénovation du système de chauffage. Mais elle entend également réaménager l'ensemble des plateaux alors même qu'une partie des étages vient d'être refait. **Il est hors de question que le maintien du site soit un chantage à la mise en place d'open space ou de flex office.** Nous exigeons la garantie d'un aménagement co-décidé par les agents !



Source : wikimedia commons

Agent refusant le flex-office

Le SIES, SDF depuis 2017

Depuis 2017, le SIES a déjà déménagé 2 fois et ne sait toujours pas où il va atterrir et dans quelles conditions.

Rappel des épisodes précédents :

- 1) A l'occasion de la rénovation du bâtiment Langevin rue Descartes, le SIES doit déménager fin 2017 pour laisser la place à l'inspection générale.
- 2) Le SIES est logé temporairement Tour Gamma, à côté de la gare de Lyon, mais le bail prend fin 2018 pour travaux.
- 3) Le SIES atterrit Tour Mirabeau, métro Javel... mais le bail est précaire car le bâtiment doit subir de gros travaux dès 2024.

A terme, le SIES devrait rejoindre le site Descartes. **Sauf qu'il n'y a clairement pas assez de place à Descartes pour accueillir les 150 agents du SIES... Le retour du SIES sera-t-il l'outil d'un resserrement généralisé sur Descartes ?**